

Argumenter pour convaincre

L'impact local du projet sur les habitant.e.s doit être mis en perspective avec des enjeux plus globaux pour construire un argumentaire.

En fonction du public auquel il est adressé, cet argumentaire pourra servir de base pour votre communication et être décliné sur de multiples supports.

MOTS CLÉS

recherches, enjeux globaux, aménagement du territoire

SOMMAIRE DU CHAPITRE

01. L'expérience des habitant.e.s
02. La mise perspective du projet avec les grands enjeux
03. Les recherches
04. Des versions pour tous publics et pour toutes circonstances



Pour mobiliser, il faut convaincre et pour convaincre, il faut des arguments. Des grands et des petits, des généraux et des pointus, de ceux qui provoquent un choc et de ceux qui font réfléchir.

Construire un argumentaire est donc une tâche de première importance... mais aussi de grande ampleur, qui touche beaucoup de domaines et qui ne cesse d'évoluer dans le temps. Et, comme vous allez le voir, un argumentaire, ce n'est pas une feuille A4 recto-verso mais plutôt une base de données en expansion continue !

Mais commençons par le début.

01. L'EXPÉRIENCE DES HABITANT·E·S

Le mieux est de commencer par tout ce qui relève de l'*expérience directe des riverain·e·s immédiat·e·s*. Ce ne sont pas nécessairement les éléments les plus décisifs mais c'est à ceux-ci que le service de l'Urbanisme devra consacrer en premier lieu son attention lors de l'analyse des réclamations après une enquête publique :

- impacts de la hauteur et de la proximité des nouveaux bâtiments (sur l'ensoleillement des maisons voisines, sur l'intimité des habitant·e·s de celles-ci,...) ;
- possibles nuisances sonores et olfactives (en cas de nombreux mouvements de voitures à partir des parkings, de construction de locaux poubelles,... pour les lotissements – et évidemment encore bien plus en cas de construction de bâtiments industriels ou agro-alimentaires) ;
- effets de ruissellement incontrôlé des eaux à cause de l'artificialisation des sols (bétonnage, asphaltage,...) ;

A l'échelon géographique supérieur, celui des habitant·e·s d'un quartier ou d'un village, viennent les problèmes de :

- mobilité (augmentation du trafic, stationnement problématique, insécurité des nouvelles voiries, insuffisance des transports en commun...) ;





- densification et menace sur le caractère du site, que ce soit en milieu rural (lorsqu'un lotissement est prévu à proximité du village, voire en plein cœur de celui-ci) ou en milieu urbain (quand un bloc d'immeubles est annoncé sur le seul espace vert subsistant dans un quartier de maisons familiales) ;
- environnement (destruction d'espaces verts, pollution de l'air ou des sols...) ;
- vie quotidienne (accès aux commerces, aux services publics,...) ;

A l'échelle du dérèglement climatique de la planète, tous ces arguments peuvent sembler légers. Mais, pour les riverain·e·s et les habitant·e·s de l'endroit menacé, ils sont essentiels. L'attachement des gens aux lieux où ils vivent (et parfois même où ils sont nés et ont grandi) est non seulement tout à fait compréhensible mais aussi parfaitement respectable. Et c'est un carburant essentiel pour espérer développer une action qui ait un réel impact et un soutien massif dans la population.

02.

LA MISE EN PERSPECTIVE DU PROJET AVEC LES GRANDS ENJEUX

Cela n'empêche pas, à un troisième échelon géographique plus vaste, de mettre ces arguments « locaux » en perspective avec les grandes questions que sont l'artificialisation des sols, l'impact des pollutions sur la santé publique, la « gentrification » des quartiers populaires...

C'est aussi à ce niveau que se placent les critiques sur l'absence de réflexion des autorités de la commune sur l'aménagement de son territoire et donc sur son avenir.

Ces arguments plus généraux sont indispensables pour pouvoir élargir le soutien à votre action au-delà des habitant·e·s du quartier ou du village. Et parfois, c'est même le premier niveau où poser le problème quand il n'y a que peu ou pas de riverain·e·s (dans le cas des bretelles d'autoroute ou des extensions de zonings imaginées à travers des terres agricoles, des prairies et des bois).

03.

LES RECHERCHES

Cette phase de construction de votre argumentaire représente déjà une fameuse dose de travail. Le résultat est certainement impressionnant et convaincant. Mais il est encore un peu tôt pour déposer les outils... parce que vous n'en êtes encore qu'au début du processus.

Au fur et à mesure que se développe votre action, vous allez rencontrer beaucoup de personnes que vous ne connaissiez pas et qui vont sans doute vous fournir des informations nouvelles et intéressantes. Prenez-en bonne note, vérifiez-les soigneusement et intégrez-les dans votre argumentaire. Notez aussi soigneusement les coordonnées des personnes qui vous en ont parlé. Qu'elles soient ancien·ne·s habitant·e·s du lieu, qu'elles aient une formation professionnelle en rapport avec les questions que vous soulevez, qu'elles soient incollables sur un sujet qui les passionne, leurs compétences pourraient vous être précieuses à différents moments.

Tous les coups de main extérieurs sont donc les bienvenus. Mais ils ne seront pas suffisants. Votre collectif devra certainement mener lui-même ses propres recherches dans de multiples domaines. Cela va des institutions officielles (les différents services de votre administration communale, les nombreux départements spécialisés de la Région wallonne, l'Agence wallonne du Patrimoine,...) aux associations thématiques en tous genres (Inter-Environnement Wallonie, Natagora, Nature et Progrès), les Ceintures Aliment-Terres de plusieurs villes, le syndicat paysan FUGEA et bien d'autres). N'oubliez évidemment pas (et même : commencez par) le réseau Occupons le terrain. Les dizaines de collectifs avec qui nous sommes en contact ont dû affronter des situations extrêmement variées, ils ont accumulé une expérience parfois hyper-pointue dans une foule de domaines et ils seront ravis de la partager avec vous.

Les institutions officielles vous fourniront sans doute des informations et des explications précises mais elles en resteront là. Par contre, auprès de nombreuses associations, vous pou-

vez espérer aller au-delà et susciter sympathie et même soutien. Essayez d'approfondir et d'entretenir ces liens, ils pourront se révéler très utiles, en particulier lorsqu'il vous faudra réagir dans l'urgence sur une question pointue.

Un autre terrain fertile pour vos recherches, ce sont les universités et les hautes écoles. De nombreux travaux ont été réalisés sur les questions qui vous intéressent et il est possible que les terrains que vous défendez aient été évoqués dans des travaux universitaires (que ce soit dans des travaux de recherche ou des mémoires d'étudiant·e·s). Ici aussi, certaines écoles ou certain·e·s professeur·e·s se contenteront de vous donner des informations, d'autres pourraient se prendre au jeu, soutenir votre action, proposer à des classes d'étudiants de travailler sur des sujets ou des lieux qui vous intéressent,...

04. DES VERSIONS POUR TOUS PUBLICS ET POUR TOUTES CIRCONSTANCES

Arrivé à ce stade, votre argumentaire s'est tellement étoffé qu'il a sans doute besoin d'une fourgonnette postale pour se déplacer. Inutile de dire que, sous cette forme, il ne peut plus être utilisé tel quel. Il va falloir en extraire les points essentiels et les mettre en valeur. Ce ne sera pas un exercice à faire une fois pour toutes. En réalité, c'est une opération que vous devrez faire à de nombreuses reprises, en fonction du public spécifique à qui vous voudrez vous adresser.

- Vous avez absolument besoin – le plus vite possible – d'un **document de présentation à destination du grand public** (1 ou 2 feuilles A4 recto-verso) qui synthétise la présentation du projet que vous combattez et vos arguments essentiels contre celui-ci, qui présente votre collectif, ses buts et ses activités. Et éventuellement le contre-projet que vous préparez, ... Ce feuillet sera votre véritable carte de visite. Distribuez-le lors de toutes les activités que vous organisez ou auxquelles vous participez. Veillez à en avoir des exemplaires disponibles à tout moment ... mais n'en produisez pas un millier d'exemplaires d'un coup parce que c'est un document qui évoluera au fil de l'actualité.

- Vous aurez également besoin d'**une lettre-type lors de l'enquête publique** qui accompagnera la demande de permis déposée par le promoteur pour son projet.

C'est un document tellement important que nous lui avons consacré le chapitre 16.

- Vous aurez aussi certainement besoin de constituer des **dossiers plus thématiques** dans le cadre du travail avec des associations. Mettez l'accent dans chaque dossier sur ce qui intéresse de manière spécifique ces associations (l'environnement, la mobilité, l'agriculture, le logement, le patrimoine,...) sans oublier évidemment de rappeler brièvement l'ensemble de vos objectifs.



- Vous pourrez aussi utiliser votre argumentaire général pour nourrir d'autres types de documents encore plus spécifiques *tels que les communiqués de presse, les interpellations et appels* aux partis ou aux candidats à l'occasion des élections,...

Dernière remarque : vous utiliserez sans doute les différents documents issus de votre argumentaire essentiellement sous la forme *papier* et la forme *électronique*. D'autres formes peuvent être aussi très utiles : les *Powerpoint* pour présenter, lors d'exposés, de manière plus agréable et plus suggestive votre point de vue ou encore les *vidéos*, idéales pour introduire des exposés, tourner en boucle lors de stands, animer votre site internet,...